

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11432**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement, spécialité agronomie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (DGER), Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CTI	Directeur Général AgroSup Dijon, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées

Cadre scientifique et technique, l'Ingénieur d'AgroSup Dijon spécialité agronomie est appelé à encadrer, diriger et mener un travail d'ingénierie pour contribuer à la mise en place des services à la production. Il propose des innovations dans les domaines concernés par l'agriculture, d'une manière générale et les productions végétales et animales en particulier.

L'Ingénieur d'AgroSup Dijon spécialité agronomie dispose d'une vision globale des enjeux du monde agricole et de ses différents acteurs. Il accompagne les entreprises des secteurs agricole et agroalimentaire dans l'intégration des exigences et des opportunités de leurs secteurs respectifs notamment. Pour cela il s'appuie sur un raisonnement agroécologique de la conduite des exploitations et sur l'élaboration de stratégies permettant d'articuler logiques de filières et de territoires. Il possède deux grands domaines d'expertise :

la production agricole, son élaboration, sa transformation et sa mise sur le marché, les organisations impliquées dans ces procédés et le fonctionnement des marchés (qualité et sécurité des aliments, traçabilités, contrats, ..),

le management de l'environnement en milieu rural et les nouvelles attentes des territoires ruraux.

C'est un professionnel orienté vers les activités de production, de conseil, de conception, de recherche et développement, d'animation et/ou de formation, les applications et les réalisations techniques.

Compétences attestées

Les compétences sont définies en référence à un socle commun de six situations professionnelles de référence, cœur de métier de l'Ingénieur : réaliser un diagnostic - gérer un projet - conseiller et former - conduire des projets innovants - mettre en œuvre une communication participative - encadrer une équipe, un service.

Chacune de ces situations professionnelles de référence confèrent à de l'Ingénieur d'AgroSup Dijon spécialité agronomie des compétences spécifiques.

Pour réaliser un diagnostic, l'Ingénieur d'AgroSup Dijon est capable de :

comprendre et situer un problème complexe dans son environnement scientifique, professionnel et industriel, social et économique ;

se positionner dans un contexte professionnel donné ;

réaliser une étude, une expertise pour résoudre un problème ;

comprendre le monde dans lequel il agit et intégrer le niveau international dans ses raisonnements ;

Pour gérer un projet, il est capable de :

élaborer, gérer et évaluer un projet (formaliser les objectifs et les moyens nécessaires, identifier les acteurs à mobiliser, élaborer, organiser et mettre en œuvre le plan d'actions d'un projet, évaluer sa démarche) ;

élaborer, formaliser et gérer un système de production / d'assurance qualité, définir les indicateurs du système, mettre en place des démarches de certifications ;

Pour conseiller et former, il est capable de :

communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral et maîtriser les outils de communication professionnelle ;

maîtriser la communication en anglais, en contexte international ;

s'inscrire dans une dynamique de diffusion et/ou transmission de connaissances ;

concevoir une action de formation ;

prendre en compte des comportements et attentes des acteurs (clients, consommateurs, agriculteurs, ...) pour élaborer une stratégie de communication ou marketing ;

Pour conduire des projets innovants, il est capable de :

concevoir des solutions et techniques innovantes en s'appuyant sur le triptyque « validité scientifique - validité économique - validité administrative » ,

s'interroger sur les conséquences de son action notamment dans les domaines clefs de la sécurité alimentaire, du développement durable, de l'agroécologie et de l'environnement ;

s'adapter à des environnements changeants, et anticiper ;

Pour mettre en œuvre une communication participative, il est capable de :
concevoir un processus de concertation, mobiliser les ressources et les acteurs ;
manager, coordonner et animer une équipe projet ;
participer à la prise de décision ;

Pour encadrer une équipe, un service, il est capable de :
assurer des missions d'encadrement ;
agir en situation de responsabilité et de changement ;
accompagner les situations de changement et faire évoluer les pratiques.

En dernière année de son cursus de formation, l'Ingénieur d'AgroSup Dijon spécialité Agronomie choisit une dominante d'approfondissement qui lui permet d'intervenir dans les domaines suivants :

Agronomie - Environnement : l'ingénieur répond aux besoins diversifiés du monde agricole et rural et aux attentes de la société. Il est capable d'analyser les modes de production de la matière première et leurs impacts sur l'environnement; il conçoit des références adaptées à différents niveaux d'échelle en les situant dans un contexte évolutif (systèmes de production, filières, marchés, réglementation); il analyse et gère les relations entre les activités agricoles, les ressources naturelles, la biodiversité et les territoires. Il est apte à concevoir et mettre en œuvre des procédures d'obtention de produits respectant un cahier des charges (volume, qualités, certification, contraintes environnementales ...) et possède un champ de compétences élargi aux interactions entre les activités agricoles et l'environnement, notamment dans le domaine de la préservation des ressources naturelles, de la biodiversité et des paysages.

Ingénierie de l'Élevage : l'ingénieur est capable d'appréhender l'élevage dans sa globalité, comme dans sa spécificité et dans les interrelations avec de multiples acteurs et organisations. Il contribue au développement et à la maîtrise des activités d'élevage (amélioration de la production et de la transformation des produits animaux pour l'alimentation humaine, de l'aménagement du territoire ou de l'animation du milieu rural dans une perspective de développement durable). Il est capable de mettre en œuvre une démarche scientifique et mener des expertises dans le domaine de l'élevage, de mettre au point des références à différentes échelles (animal, troupeau, exploitation), de maîtriser les méthodes de gestion de la qualité des produits de l'élevage, d'initier et d'animer des opérations de développement local, valoriser et diffuser l'information.

Sciences et Techniques des Équipements Agricoles : l'ingénieur exerce des fonctions techniques, commerciales ou marketing au sein du secteur des agroéquipements (industrie, distributeur, conseil, développement, ...). Il s'appuie sur ses connaissances scientifiques et techniques dans le domaine des machines (tracteurs, automoteurs), matériels (semoir, épandeur, pulvérisateur, ...) et autres équipements (géolocalisation, guidage, modulation de dose, irrigation...) utilisés en production végétale (grande culture, viticulture, ...) ou en élevage. Il dispose de capacités pour : assurer une veille technologique, analyser la concurrence, analyser un marché, proposer des innovations, coordonner la conception et la validation technique d'un produit, former et animer une équipe commerciale, mettre en place des plans commerciaux et économiques.

Agriculture, Territoire et Développement : ingénieur agronome socio-économiste, il prend en charge la conception et la conduite de projets collectifs de développement territorial. Il maîtrise les dispositifs d'intervention publique dans les domaines de la politique agricole, de la valorisation des ressources locales, de la protection de l'environnement. Il est formé à une approche participative et durable du développement. Il est capable de coordonner des acteurs multiples, de valoriser et d'assurer l'articulation des ressources hétérogènes des territoires ; de concevoir ou accompagner, de suivre et d'évaluer des projets territorialisés de développement. Il occupe des postes axés sur la prise en compte de la dimension territoriale dans une organisation professionnelle agricole ou en liaison avec la production agricole dans un organisme de développement rural ou de protection de l'environnement

Stratégie et Organisation des Filières et des Entreprises Agricoles et Alimentaires: l'ingénieur est capable d'analyser les enjeux économiques, sociologiques et managériaux et de coordonner et encadrer les différents projets des organisations engagées dans la production agricole et alimentaire (entreprises industrielles et de service, coopératives, associations, interprofessions, ...). Il intervient à l'interface entre entreprises et agriculteurs ou entre distributeurs et entreprises pour organiser un système d'approvisionnement, établir des contrats ou des cahiers des charges, coordonner et animer une filière, développer un projet d'innovation. L'approche « filière » mobilise trois grands champs disciplinaires : l'économie (économie industrielle, économie des organisations et des institutions, économie de la qualité, économie de l'innovation), la sociologie (sociologie des organisations et de l'alimentation, sociologie de la qualité, sociologie de l'innovation) et la gestion (management stratégique, gestion de projets, marketing,...).

Management des Systèmes d'Information : l'ingénieur est capable de concevoir, piloter et conduire des systèmes d'information et d'administrer ces systèmes. Il gère un projet informatique de sa conception à sa réalisation. Il assure la responsabilité des moyens informatiques d'une entreprise ou d'un service dans les domaines réseaux, web, technologies multimédia et mobile. Il développe, prescrit et met en œuvre de nouveaux outils ou services basés sur les techniques de l'information et de la communication en particulier pour le secteur de l'agriculture et de l'environnement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'ingénieur d'AgroSup Dijon spécialité agronomie travaille au sein d'organisations professionnelles agricoles, d'industries agroalimentaires, d'industries de l'agroéquipement, de l'agrochimie, de l'agroéquipement, des entreprises de collecte et de négoce (coopératives, ...), de sociétés de conseils ou bureaux d'études liés à l'agriculture, l'agroalimentaire, l'environnement et aux territoires, de structures publiques (ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, collectivités territoriales) et parapubliques en lien avec le secteur de la production agricole, d'entreprises de production agricole.

Conseil agricole et territorial : conseiller agricole, animateur agricole, chargé de mission, agent de développement local

Etudes, recherche et développement, projet : chef de projet en recherche et développement, expérimentation ou en appui technique, ingénieur en sélection, conseiller en entreprise ou consultant, chargé d'études

Qualité et contrôle : responsable qualité, responsable Qualité- Hygiène-Sécurité-Environnement, chargé de certification ou d'audit

Production, achat, approvisionnement, logistique : responsable production ou achats et approvisionnement, responsable logistique

Marketing et commerce : chef de produit, responsable technico-commercial, chargé d'études marketing, formateur technique, inspecteur commercial, commercial export

Production agricole : exploitant agricole, responsable de domaine

Administration : responsable de service, cadre spécialisé

Economie et gestion : chargé de clientèle, chargé d'affaires, conseiller en économie

Communication – publicité : chargé de promotion, journaliste

Enseignement : enseignant, formateur
Informatique : chef de projet informatique, responsable de système d'information

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

K1802 : Développement local

M1703 : Management et gestion de produit

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation d'Ingénieur d'AgroSup Dijon spécialité agronomie articule l'acquisition et/ou la consolidation de savoirs disciplinaires de haut niveau et leur mise en œuvre dans des situations d'apprentissage variées. 3 étapes clés caractérisent la formation :

cycle commun – cycle de spécialité – dominante d'approfondissement

analyse documentaire – méthodologie et démarche de projet – réalisation d'un projet d'ingénieur

stage d'immersion en milieu professionnel – stage à l'international – mission d'ingénieur en entreprise ou organisme de recherche.

Le cursus se déploie sur 3 ans. Chaque année de formation se décompose en deux semestres. Une année universitaire correspond à l'acquisition de 60 crédits (soit 30 par semestre). Ces crédits prennent en compte le travail encadré, les stages et le travail personnel.

Un semestre comporte un certain nombre d'unités d'enseignement (UE), chacune composée de modules qui constituent des acquis de formation cohérents conduisant le plus souvent à des compétences identifiables. L'enseignement comprend des cours magistraux, des conférences, des travaux dirigés et pratiques, des mises en situation (stages et projets tutorés).

Chaque étudiant choisit sa spécialité au moment de son inscription au concours d'admission et en 3ème année sa dominante d'approfondissement.

Le cursus est composé de 17 unités d'enseignement :

UE 1, 4 et 9 – Construction du projet professionnel et personnel – 18 ECTS

UE 2, 6, 10 et 13 – Enseignements de tronc commun – 30 ECTS,

UE 3, 7 et 11 – Enseignement de spécialité (dont stage immersion en exploitation agricole) – 39 ECTS,

Ces 10 UE regroupent les enseignements suivants :

- *biologie, chimie, mathématiques, physique, informatique, mécanique des fluides, thermodynamique, statistiques, enzymologie, microbiologie*

- *sciences des productions végétales : biologie végétale, écophysiole végétale, écologie, science du sol, agro-climatologie, agronomie, génétique, protection des plantes;*

- *zootechnie : anatomie, biologie cellulaire, immunologie, biologie animale, génétique, éthologie, infectiologie, parasitologie, épidémiologie ;*

- *approche globale de l'exploitation agricole ;*

- *politiques agricoles et environnement, sociologie agricole et rurale ;*

- *nouvelles technologies en agriculture ;*

- *sciences humaines et sociales : économie, management de l'entreprise - animation d'équipes, pilotage des performances, commercialisation, interaction produit/consommateur, sociologie des organisations, marchés et concurrence ;*

- *langues vivantes et activités physiques et sportives ;*

- *management qualité, hygiène, sécurité environnement ; technologie alimentaire, économie des filières agroalimentaires ;*

- *méthodologie de la gestion de projet et technique de communication, management, innovation et éthique, découverte des métiers*

d'ingénieurs et techniques de recherche d'emploi ;

UE 15 – Enseignement commun de dominantes – 3 ECTS,

UE 16 – Dominante d'approfondissement – 13 ECTS,

UE 5 – Projet d'ingénieur – phase A (recherche documentaire) – 3 ECTS,

UE 8 – Projet d'ingénieur – phase B (méthodologie et démarche de projet) – 5 ECTS,

UE 14 – Projet d'ingénieur – phase C (conduite de projet d'ingénieur) – 9 ECTS,

UE 12 – Stage à l'international – 30 ECTS,

UE 17 – Stage de fin d'études (mémoire d'ingénieur) – 30 ECTS.

L'attribution des crédits ECTS s'effectue par unité d'enseignement. La possibilité de compensation au sein d'une unité d'enseignement, via des coefficients de pondération attribués à chaque module, est admise (sous condition d'obtention du *quitus* ou d'une note supérieure ou égale à 7).

L'attribution de crédits ECTS est sanctionnée par un dispositif d'évaluation. Les différentes modalités d'évaluations sont fixées par le responsable de chaque module et précisées dans le livret de formation. Les évaluations permettent à l'élève-ingénieur de se situer par rapport à son plan de formation et à la promotion. L'échelle chiffrée de notation utilisée est de zéro à vingt. Pour certains module, l'évaluation est non chiffrée (*quitus* ou non *quitus*).

La validation d'un semestre est prononcée après l'obtention de toutes les UE du semestre concerné (= 30 crédits ECTS).

L'obtention du diplôme Ingénieur d'AgroSup Dijon spécialité agronomie nécessite la validation de l'ensemble des UE de la formation et du niveau B2 en anglais (ou B1 pour les ingénieurs qui relèvent de la voie de la formation continue). Ce diplôme confère le grade de master.

Le diplôme peut être obtenu par la voie de la VAE, il est proposé aux candidats un accompagnement à la rédaction du dossier et à la préparation à l'entretien avec le jury. Ce dernier se prononce sur le niveau de validation du diplôme d'ingénieur, en référence au référentiel diplôme. En cas de validation partielle, il préconise un parcours complémentaire à réaliser à AgroSup Dijon ou dans un autre établissement.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants et professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants
Par candidature individuelle	X	Dispositif VES Enseignants
Par expérience dispositif VAE	X	Dispositif VAE Enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Master Administration des Entreprises (Institut d'Administration des Entreprises - Université de Bourgogne) Diplôme National d'Œnologie (Institut Universitaire de la Vigne et du Vin - Université de Bourgogne) Master Biologie des Organismes et des Populations (Université de Bourgogne)	grade de master

Base légale

Référence du décret général :

Articles D612-33 à D612-36 du code de l'éducation (grade de master)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret n° 2009-189 du 18 février 2009 portant création de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (AgroSup Dijon)

Arrêté du 24 février 2011 fixant la liste des écoles à délivrer un titre d'ingénieur diplômé (JO du 5 avril 2011)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613.4 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements de l'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

www.agrosupdijon.fr

Autres sources d'information :

site Internet de l'établissement

<http://www.agrosupdijon.fr>

site Internet du ministère chargé de l'agriculture

<http://www.chlorofil.fr>

Lieu(x) de certification :

Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (DGER) : Bourgogne Franche-Comté - Côte-d'Or (21) [DIJON]

site Internet de l'établissement
<http://www.agrosupdijon.fr>

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

AgroSup Dijon

Historique de la certification :

AgroSup Dijon est un grand établissement au sens de l'article L. 717161 du code de l'éducation. Il existe depuis le 1er mars 2009 de la fusion de l'ENESAD et de l'ENSBANA.